Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 43 (2013)

Artikel: Des statuts et des hommes : les débuts de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Autor: Dubosson, Françoise

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1002709

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Des statuts et des hommes : les débuts de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Françoise Dubosson

[Françoise Dubosson, «Des statuts et des hommes : les débuts de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 43, 2013, pp. 9-17.]

> «S'il y a quelque chose de bon et d'utile au pays, ce sont vraiment ces associations. Elles seules peuvent nous faire oublier quelques instants combien d'obstacles il faudrait encore renverser, avant que nous puissions appeler notre vie publique satisfaisante.»
> *Revue suisse*, no 1, 1838, p. 653 1

Le sage Montaigne l'avait déjà relevé : «Quand nous voyons un homme mal chaussé, nous disons que ce n'est pas merveille, s'il est chaussetier»[2]. S'il ne devrait donc pas être surprenant qu'aucune étude historique approfondie ne vienne éclairer les débuts et les activités de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (SHAG), cette lacune n'en demeure pas moins fort regrettable. Ses archives offrent en effet de nombreuses possibilités de recherches, tant d'un point de vue synchronique sur la vie associative genevoise au XIXe siècle que, de façon diachronique, sur les activités d'une société savante durant plus d'un siècle et demi. Dans l'attente donc de travaux de fond, ces quelques pages se contenteront de présenter les fondateurs de la SHAG. On ne sait en effet pas grand-chose sur les premiers membres de la Société, sur ce qui les a réunis et sur les débats quant à la forme que devait prendre cette nouvelle association. Dans la période toujours fragile des commencements, une société vaut pourtant ce que valent ses fondateurs et ses premiers animateurs. Mieux les connaître, c'est aussi comprendre plus précisément le projet qui les a rassemblés et les inflexions qu'il a connues suite aux débats des premières années.

Si l'on se réfère aux imprimés de la SHAG qui en font mention[3], les débuts sont pourtant simples et rapides. Un petit groupe d'hommes[4] se réunit à l'initiative d'Henri Boissier (1762-1845) dès la fin de l'année 1837 pour mettre au point un règlement revu et officiellement entériné lors de la séance constitutive du 2 mars 1838. L'examen attentif de toutes les sources disponibles révèle pourtant un proces-

1 La *Revue suisse* est fondée en 1838 par Charles Secrétan (1815-1895). Il y publie des études, des comptes rendus et parfois quelques vers de sa plume. Cette remarque sur la vie associative en Suisse, extraite d'une «Lettre au rédacteur sur la Société helvétique», non signée, est datée du 10 août 1838.

2 Michel de Montaigne, *Essais*, Livre I, chap. XXIV : «Du pédantisme».

3 Notamment dans *Rapport sur les travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, [Genève, 1840] ; *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* [désormais MDG], tome premier, Genève, 1841 ; *Mémorial des cinquante premières années de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (1838-1888)*, Genève et Paris, 1889 ; *Mémorial des années 1888 à 1913 de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, Genève, 1917.

4 Il ne s'agit nullement de la forme générique du terme. Les femmes sont acceptées formellement comme membres à part entière en janvier 1914, même si aucun article des règlements successifs ne leur défend explicitement l'accession au titre de membre ordinaire.

sus moins linéaire. Un petit cahier[5] résumant l'ensemble des séances tenues par la SHAG de 1838 à 1847 indique ainsi très clairement comme première date un 2 mars, certes, mais de l'année 1832, avec une brève mention «Règlement de la Société». Une erreur de transcription ne semble pas envisageable, la ligne suivante répétant bien clairement la même date, suivie cette fois du millésime de 1838. Cette date du 2 mars 1832 n'est ni expliquée, ni reprise par d'autres documents conservés par la Société. En l'absence donc de tout complément d'information, nous en sommes réduits à des hypothèses. Le début des années 1830 voit à Genève quelques ouvertures politiques, telles l'élection directe au Conseil représentatif ou encore la baisse du cens électoral, et de ce fait semble favorable à la fondation de nouvelles sociétés savantes. Ou faut-il plutôt y voir une influence de la vague de création de sociétés d'antiquaires en France voisine, comme la Société des antiquaires de la Morinie à Saint-Omer[6], créée en 1831? Cette piste est renforcée par les liens très précoces que l'on constate entre la SHAG et l'une des grandes figures des sociétés historiques françaises, Arcisse de Caumont[7], fondateur en 1834 de la Société française pour la conservation des monuments historiques, l'ancêtre de la Société française d'archéologie. Le premier volume de la correspondance de la SHAG[8] s'ouvre d'ailleurs sur une lettre d'A. de Caumont datée de septembre 1838, qui félicite les Genevois pour leur initiative et les invite à entretenir des relations étroites avec leur homologue française. Ou peut-être encore faut-il voir dans cette démarche de 1832 un lien direct avec la fondation, à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai, de la Société antiquaire de Zurich?

Quoi qu'il en soit, ce premier règlement de 1832, non conservé dans les archives de la Société, ne débouche sur rien de concret. La reprise énergique du projet à la fin de 1837 peut quant à elle plus directement être mise en lien avec la fondation, en septembre 1837, de la Société d'histoire de la Suisse romande[9]. En un temps de profonds bouleversements tant politiques qu'économiques, alors que l'incertitude touche autant l'organisation de la société que la topographie même de Genève, «une société destinée à réveiller le goût des recherches historiques et l'amour des antiquités nationales»[10] a toute sa place dans la cité. Deux personnalités seront tout particulièrement impliquées dans ces premières démarches: Henri Boissier et John Du Pan (1785-1838).

Le moins que l'on puisse dire est que les deux hommes ne manquaient pas d'expérience dans la vie associative. Du Pan, passionné d'art et de numisma-

5 Archives de la Ville de Genève [AVG], SHAG B.1/1, f° 1r: *Sommaire des* PV *des séances de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*. Ce petit carnet est en soi une curiosité: après avoir recueilli le résumé des activités des dix premières années de la SHAG, il a été utilisé comme carnet de notes et de dessins par Jean-Daniel Blavignac, membre de la SHAG de 1845 à 1863. Il a rejoint à une date inconnue les manuscrits du Dr Hippolyte-Jean Gosse (1834-1901), membre très actif dès 1853, avant que ses héritiers ne le remettent à la SHAG, probablement juste après sa mort survenue au début de 1901.

6 Cette fondation à Saint-Omer (Pas-de-Calais) marque le début d'une vague de création de sociétés ayant pour but affiché de contribuer au progrès des connaissances historiques, suite à la création en 1830, sur l'impulsion de François Guizot, d'un poste d'inspecteur général des monuments historiques. Pour plus de détails, voir Odile Parsis-Barubé, «L'illusion de la modernité: les représentations de l'érudition dans les sociétés savantes du nord de la France à l'époque romantique», dans Hervé Leuwers, Jean-Paul Barrière et Bernard Lefebvre (dir.), *Elites et sociabilité au XIXe siècle*, Villeneuve d'Ascq, IRHiS [en ligne], 13 octobre 2012. http://hleno.revues.org/274.

7 Arcisse de Caumont (1801-1873), historien et archéologue, fut un infatigable créateur de sociétés savantes historiques et archéologiques et un très efficace promoteur des échanges entre les membres de ces diverses associations. Il fonde en 1824 déjà la Société des antiquaires de Normandie, la première d'une longue série d'associations consacrées à l'étude et à la sauvegarde du patrimoine tant archéologique qu'architectural. Pour lui, l'archéologie était une science aussi «positive» que la physique ou les sciences naturelles. Dans cet esprit, il a mené de très importants travaux de recensement, de classification et de périodisation.

8 AVG, SHAG D.1/1: correspondance, 1838-1866.

9 Gilbert Coutaz, «La Société d'histoire de la Suisse romande: enjeux et défis en 160 ans d'existence», dans *Annales valaisannes*, 1996, pp. 25-39.

10 MDG, tome premier, 1841, p. II. Par «nationales», il faut comprendre «genevoises». Contrairement à d'autres sociétés aux visées helvétiques, comme la Société de physique et d'histoire naturelle, la SHAG vise dès ses origines des buts essentiellement genevois.

tique, grand collectionneur de dessins, est, comme secrétaire de la Classe des beaux-arts, un membre actif de la vénérable Société des arts, fondée en 1776. Henri Boissier, lui, est en 1838 l'une des personnalités les plus en vue de la République. Impossible ici de passer en revue l'ensemble de ses nombreuses activités[11]. Au bénéfice d'une formation en lettres, en droit et en science, il occupe successivement à l'Académie les chaires des belles-lettres (1784-1802), de chimie (1802-1819), puis de littérature générale et d'archéologie jusqu'en 1839. Recteur de l'Académie durant la période française, il est un membre influent de la Société économique, chargée de gérer les biens de l'ancienne République. Membre de la Société de physique et d'histoire naturelle [SPHN] dès 1798, il a à cœur d'améliorer la formation scientifique à l'Académie, où il occupe une chaire de «chimie appliquée aux arts» entre 1802 et 1819, une branche alors en plein essor[12]. C'est dans cet esprit d'enseigner les sciences aussi dans leurs applications qu'il insiste dès 1810 pour que soit créé un lieu où les étudiants puissent entrer en contact avec les objets de leurs études, un Musée académique. Il parvient à ses fins en 1818, et l'un des directeurs de ce Musée, aux côtés de Boissier lui-même, ne sera autre que John Du Pan[13]. Cette même année 1818, Boissier fait partie des membres fondateurs de la Société de lecture dont il est le premier président. Ce petit groupe réunit de nombreuses personnalités genevoises, puisque Boissier y côtoie Augustin Pyramus de Candolle, Gaspard de la Rive, Etienne Dumont, ou encore Jean-Gabriel Eynard. Tous sont décidés à créer une nouvelle institution destinée à pallier la pauvreté de la Bibliothèque de Genève et le peu de ressources dont elle dispose, tout particulièrement pour l'acquisition de revues[14]. Le succès est au rendez-vous puisqu'en à peine dix ans, la Société de lecture n'est pas loin de réunir 400 membres, et cela alors même que la cotisation annuelle, 102 florins, est conséquente[15].

Ce n'est donc nullement un hasard si Boissier réunit également autour du berceau de la SHAG deux autres des fondateurs de la Société de lecture, Guillaume Favre-Bertrand (1770-1851), passionné d'antiquités grecques, l'un des administrateurs de la Bibliothèque de Genève, et François Duval (1776-1854), neveu d'Etienne Dumont, grand collectionneur d'art et mécène, futur président de la Société des arts. Et parmi les membres plus jeunes de cette même Société, Henri Boissier retiendra également Edouard Mallet (1805-1856) et Albert Rilliet (1809-1883). Le monde du livre est décidément important, dès ses débuts, pour la SHAG, puisque, outre ces membres de la Société de lecture, trois autres des fondateurs exercent des charges à la Bibliothèque de Genève: Edouard Diodati (1789-1860), Jean Picot (1777-1864) et Jean-Louis Vaucher (1799-1867), qui en fut même le directeur. En ce qui concerne

11 Il ne semble pas exister de biographie récente d'Henri Boissier, une lacune qui mériterait d'être comblée. Si Boissier n'a certes pas marqué l'histoire des sciences, tant exactes qu'humaines, par de grandes découvertes, il n'en demeure pas moins une figure importante de la vie intellectuelle genevoise durant la première moitié du XIXe siècle. Les quelques indications données ici sont donc extraites surtout des pages d'Edouard Mallet, «Notice biographique sur M. Henri Boissier, professeur à l'Académie de Genève», dans *MDG*, t. IV, 1845, pp. 69-96. On peut aussi se référer à Charles Borgeaud, *Histoire de l'Université de Genève, 2: L'Académie de Calvin dans l'Université de Napoléon, 1798-1814*, Genève, 1909, *passim*, et Charles Borgeaud, *Histoire de l'Université de Genève, 3: L'Académie et l'Université au XIXe siècle, 1814-1900*, Genève, 1934, *passim*.

12 Dans l'introduction de son ouvrage de référence, *La chimie appliquée aux arts*, paru en 1807, le chimiste français Jean-Antoine Chaptal affirme: «La chimie appliquée aux arts [...] est un phare que la main des hommes a suspendu dans le sanctuaire des opérations de l'art et de la nature, pour en éclairer tous les détails» (p. XIII). Par «arts» il faut entendre surtout les pratiques manufacturières: fabrication du verre, fonte des métaux, tannage, teinture, distillation, etc.

13 Sur les collections archéologiques de ce Musée académique, lire Nathalie Wüthrich, «Histoire des collections: le cas particulier de l'archéologie régionale (II)», sur *Musée d'art et d'histoire de Genève: Le blog du plus grand musée encyclopédique suisse* [en ligne], 27 mai 2014. Disponible à l'adresse: http://blog.mahgeneve.ch/histoire-des-collections-le-cas-particulier-de-larcheologie-regionale-ii/

14 Francis de Crue, *Genève et la Société de lecture*, Genève, 1896, p. 41.

15 Selon David Hiler, *Caisse d'épargne de la République et canton de Genève, 1816-1991*, Genève, 1991, p. 27, le salaire moyen journalier d'un manœuvre en 1816 se monte à deux florins et demi.

la vie sociale et les fonctions donc, les membres fondateurs forment un groupe homogène. Ils se connaissent, se côtoient souvent à la Bibliothèque de Genève ou dans une société savante, littéraire ou artistique.

Le tableau qui suit, très simplifié, n'a pas pour prétention de présenter dans le détail l'ensemble des très riches carrières des seize membres fondateurs de la SHAG. A une époque d'intense sociabilité, il ne réunit pas non plus l'ensemble des sociétés et associations dont ces personnalités en vue sont membres, mais bien celles dans lesquelles ils ont joué un rôle actif comme fondateurs, présidents ou membres du comité.

Trois axes ressortent des choix d'Henri Boissier: d'abord ses collègues de l'Académie, en littérature, histoire et philosophie[16] auxquels se rattachent les membres de la direction de la Bibliothèque de Genève[17] et l'un des responsables du Musée académique, installé dès 1818 dans les locaux de l'ancien Hôtel du Résident de France. Un deuxième axe se dessine avec les fondateurs côtoyés plutôt dans le cadre des sociétés littéraires ou savantes, tout particulièrement la SPHN, la Société des arts et la Société de lecture. Un dernier groupe est formé des fondateurs de la SHAG qui semblent avoir collaboré avec Henri Boissier surtout dans le cadre de leur mandat politique au sein du Conseil représentatif.

Si les origines et les activités sociales se révèlent donc plutôt homogènes, ce qui ne saurait constituer une surprise, ces fondateurs forment également un groupe harmonieusement construit en ce qui concerne l'âge. Sans doute servi par sa longue pratique des comités et de la vie associative, Henri Boissier, doyen du groupe à 76 ans, a l'excellente idée de réunir autour de lui une large palette d'âges, le plus jeune membre, son propre petit-fils Adrien Naville, ayant tout juste 22 ans. La tranche d'âge la mieux représentée est celle des trentenaires, avec cinq membres, la moyenne d'âge du comité fondateur atteignant tout juste 45 ans. Un mélange donc d'expérience et d'idées nouvelles, qui présente les meilleures chances de survivre au fondateur.

Quant aux spécialités et aux domaines de recherches, ils sont également bien équilibrés. Certes, la plupart des hommes choisis par Boissier sont des esprits éclectiques, qui s'intéressent à de multiples domaines. Ils possèdent néanmoins chacun leurs terrains favoris. Boissier s'intéresse à l'archéologie et Guillaume Favre-Bertrand aux œuvres antiques grecques surtout. François Duval et John Du Pan se passionnent quant à eux pour l'art et possèdent de riches collections. Jean Picot de son côté, après avoir rédigé une *Histoire de Genève* en 1811, publie divers écrits de statistique[18]. Frédéric Soret a fait des études de minéralogie puis s'est tourné vers les sciences naturelles, mais ce qui le fera sans doute remarquer de Boissier, ce sont moins ses liens d'amitié avec Goethe que ses remarquables études de numismatique, tout particulièrement sur les monnaies orientales[19]. Adolphe Pictet quant à lui est un fin connaisseur des dialectes celtiques et des langues indo-européennes, alors que Michele Ferrucci (1801-1881), professeur de littérature latine à l'Académie, aime à parler latin même durant les séances du comité. Edouard Mallet, juriste de formation, est l'un des fondateurs de la démographie historique à Genève. Paul Chaix (1808-1901) quant à lui entame tout juste

16 Respectivement Michele Ferrucci, professeur de littérature latine, Jean Picot, professeur d'histoire générale et de statistique, et Adolphe Pictet, professeur d'esthétique et d'histoire, également linguiste émérite.

17 Edouard Diodati fait partie de 1820 à 1845 des douze membres de la direction de la Bibliothèque de Genève. Jean-Louis Vaucher l'y rejoint en 1824.

18 La liste des différentes fonctions de Jean Picot est impressionnante: avocat de formation, professeur à l'Académie, il remplit aussi des charges politiques et judiciaires, sans que cela ne l'empêche de faire partie du comité directeur de la Bibliothèque et du Musée académique, et d'être un membre très impliqué dans la vie de la Société des arts.

19 Si la Société affirme dès ses débuts se concentrer sur l'histoire et l'archéologie de Genève et de sa région, elle n'en porte pas moins un intérêt soutenu aux découvertes archéologiques de contrées plus lointaines, sans aucun doute du fait des compétences pointues et des relations de quelques-uns de ses membres fondateurs. Cet intérêt ne s'est pas atténué au fil des décennies, comme le prouve la brochure rédigée par Edouard Favre (1855-1942, membre dès 1878), *Les études orientales à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1838-1894*, éditée à l'occasion du Xe Congrès international des orientalistes, qui s'est tenu à Genève en 1894.

Charges à l'Académie, au Musée ou à la Bibliothèque de Genève

Edouard Diodati, 49 ans, Bibliothèque

John Du Pan, 53 ans, Musée

Michele Ferrucci, 37 ans, Académie

Adolphe Pictet, 39 ans, Académie

Albert Rilliet-de-Candolle, 29 ans, Académie

Appartenance à des sociétés artistiques, savantes, littéraires

Jean-Etienne Duby, 40 ans SPHN

Paul Chaix, 29 ans Soc. de géographie

Jean-Louis Vaucher, 39 ans Bibliothèque + CR

Henri Boissier, 76 ans

Guillaume Favre, 68 ans

Jean Picot, 61 ans

François Duval, 62 ans, SdA, SL + CR

Edouard Mallet, 33 ans, SPHN, Soc. suisse hist. + CR

Mandats politiques

Georges Mallet, 51 ans CR

Frédéric Soret, 43 ans CR

Adrien Naville, 22 ans CR puis CE

Membres fondateurs de la SHAG
Charges académiques, mandats politiques et appartenances associatives
En italique, les noms des membres fondateurs sans charge ni appartenance associative en 1838, en fonction de leurs orientations futures

Conseils:

CR – Conseil représentatif
CE – Conseil d'Etat

Sociétés:

SdA - Société des Arts
SPHN - Société de physique et d'histoire naturelle
SL - Société de lecture
Soc. suisse hist - Société suisse d'histoire

une belle carrière de géographe: il sera en 1858 l'un des cofondateurs de la Société de géographie de Genève, parmi les plus anciennes au monde, et de la revue *Le Globe*, deux ans plus tard.

Beaucoup d'esprits scientifiques se sont donc penchés sur le berceau de la SHAG, ce dont Jean-Jacques Chaponnière (1805-1859), notre premier membre, élu dès la première séance du 2 mars 1838, se réjouit en mars 1847 dans une lettre à Edouard Mallet:

Nos prédécesseurs ont travaillé de manière bien légère et bien superficielle, je n'en excepte point M. Dunant, ni même M. Galiffe, ni même Mr Gautier, quoique ces deux derniers aient immensément compilé, mais il me semble qu'ils leur manquaient cet esprit de méthode et de rigoureuse exactitude sans laquelle on ne fait que du gâchis dans les œuvres d'érudition.[20]

Rigueur et érudition, tels semblent donc être les maîtres-mots méthodologiques des fondateurs de la SHAG.

Cette double exigence s'exprime en premier lieu dans le règlement. Pour le rédiger, les fondateurs se sont naturellement inspirés des associations auxquelles ils appartenaient, notamment la Société de lecture pour le fonctionnement du comité. Ce dernier prévoit un tournus rapide des membres du comité pour assurer une plus étroite implication des membres ordinaires dans le fonctionnement de leur société. Le comité est ainsi renouvelé par tiers chaque année et le président doit changer tous les ans. L'idée est excellente, pour autant bien sûr que le nombre des membres le permette. C'est le cas de la Société de lecture, qui compte plus de 200 membres au terme de son premier exercice et un comité qui oscille les premières années entre 9 et 13 membres. Pour la SHAG par contre, le défi est de taille, avec à peine 25 membres au bout d'un an et un comité composé de trois personnes... Il faut rapidement se rendre à l'évidence et passer à un comité élu pour deux ans. En outre, le comité réalise vite que certaines fonctions nécessitent une plus grande stabilité. Aux trois membres du comité - un président, un vice-président et un secrétaire - est adjoint en 1843 un archiviste-trésorier, qui n'est soumis à aucune contrainte de renouvellement.

Pour le choix des sociétaires, la reconnaissance par les pairs est déterminante. Si, comme à la Société de lecture, les membres peuvent amener lors des séances des invités externes, après un simple accord du président en fonction, le statut de membre par contre est nettement plus complexe à obtenir. La personne qui souhaite rejoindre les rangs de la SHAG doit être présentée par un membre et appuyée par six autres, une véritable cooptation qui fixe dès les origines la barre haut: pour être accepté, il faut prouver une pratique effective et de qualité de «l'étude de l'histoire régionale»[21]. Avec de telles forces vives, la SHAG peut se permettre de se fixer des buts ambitieux, précisés dès la première séance:

> Le but de la Société est l'étude des sciences historiques et archéologiques en général, mais elle s'occupera plus spécialement de tout ce qui peut intéresser l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de Genève. Elle organisera un système de recherches dans la ville et dans les environs pour recueillir, conserver et faire connaitre tous les monuments historiques qu'elle pourra découvrir.[22]

Ce vaste programme est immédiatement suivi d'effets en ce qui concerne la partie «recherches» au sens large du terme: il est décidé dès la première séance d'entamer des démarches auprès du Conseil municipal pour obtenir la protection d'inscriptions romaines. Au fil des réunions, de nombreux objets découverts à Genève ou dans la région sont présentés aux membres et l'on sent, à la lecture du compte rendu de ces séances, le sentiment d'urgence qui anime tous ceux qui viennent présenter leurs découvertes. Il faut sauver ces pans entiers du passé genevois, ou du moins en garder le plus de traces possibles.[23] Divers moyens sont envisagés pour éviter la dispersion du patrimoine. Lors de la séance du 26 avril 1838, par exemple, il est question d'offrir aux orfèvres de la ville «une prime sur les objets anciens d'or et d'argent qui leur sont apportés»[24]. Grâce aux solides relations tant académiques que politiques de ses fondateurs, la Société obtient au mois de mai 1838 déjà l'autorisation de mener des fouilles à la cathédrale Saint-Pierre, dans le but d'y chercher «des canaux». A la fin du mois de mai, la Société réfléchit aux mesures à prendre pour conserver les objets que l'on pourrait trouver lors la construction de la route cantonale, au Creux-de-Genthod. Et les dons des membres arrivent dès l'automne 1838: des objets antiques, un «vase en cuivre de forme étrusque» ou encore une aigle en bronze[25]. Deux problèmes cru-

20 Bibliothèque de Genève [BGE], Papiers Edouard Mallet, Ms fr 3148, Lettre de Jean-Jacques Chaponnière à Edouard Mallet, Genève, 21 mars 1847, f° 43.

21 AVG, SHAG G.2/1, f° 1.

22 *Ibid.*, f° 2.

23 Pour le détail des combats menés dès 1838 par la SHAG, voir Matthieu DE LA CORBIÈRE, «Les premiers combats», dans *Histoire de savoirs, 175 ans d'histoire et d'archéologie à Genève: catalogue de l'exposition organisée à l'occasion du 175e anniversaire de la* SHAG [...], Genève, 2013, pp. 19-21.

24 AVG, SHAG B.1/1, f° 2.

25 *Ibid.*, f° 3v, don de François Duval en octobre 1838.

ciaux, lancinants, se posent alors aux membres du Bureau de la Société. Il faut obtenir au plus vite un dépôt pour les objets trouvés, donnés ou achetés, et, en corollaire, régler la délicate question du financement de toutes ces activités. La cotisation, fixée à la somme relativement modeste de quatre francs annuels, ne saurait suffire.

Une circulaire rédigée en mai 1838 par le président Boissier est à cet égard très claire:

> La Société a l'intention de faire exécuter des fouilles dans les localités où certains indices lui permettent d'entrevoir quelque succès; elle ne négligera point les occasions qui pourraient s'offrir d'ailleurs de se procurer les monuments de diverse nature qui concourraient à remplir ses vues spéciales. Mais jusqu'à ce jour elle ne possède aucun fonds pour fournir aux frais de ses recherches et elle n'est pas encore assez avancée dans son œuvre pour oser demander quelque soutien au gouvernement [...].[26]

Cette invitation est destinée à être diffusée auprès de tous les «amis et connaissances» que les membres de la Société jugeront sensibles à la cause. La raison de cette première souscription, largement ouverte aux non-membres, semble bien de constituer un fonds dont le produit servirait au financement des fouilles et des achats de pièces jugés nécessaires par la Société, de façon à ce qu'elle soit aussi indépendante que possible dans ses choix. Le succès n'a pas été au rendez-vous et il faut revoir la stratégie financière. Un rapport de mars 1840[27] est à ce propos éclairant. Si le rédacteur, sans doute Frédéric Soret, y affirme sa certitude que, «répondant aux besoins de l'époque», la Société a toutes les chances d'un fructueux avenir, il n'en avoue pas moins des premiers pas chancelants: «Il est vrai que jusqu'à ce jour nous avons davantage travaillé pour nous que pour la science.» Belle sincérité, immédiatement suivie, pour rassurer les lecteurs, de très bonnes nouvelles: de 16 membres à l'époque de sa fondation, la Société est passée à une petite trentaine en deux ans. Et surtout, «l'impulsion est donnée, l'élan est pris»: les communications sont de plus en plus nombreuses, des relations sont tissées avec des sociétés savantes étrangères, la SHAG a désormais «le droit de prendre rang parmi les associations du même genre». Reste pour cela à remplir le troisième but fixé en mars 1838: faire connaître tous ces travaux. C'est ce que rappelle la préface du premier volume des *Mémoires et Documents*:

> Sans doute, la science est pour celui qui la cultive la première en même temps que la plus belle récompense de ses efforts; mais l'homme, formé par le Créateur avec le besoin de communiquer ses idées et ses impressions, doit faire jouir ses semblables des fruits de ses travaux.[28]

La véritable vocation de la Société est donc bien de diffuser le savoir historique au-delà des seuls privilégiés autorisés à assister aux séances mensuelles.

A la nouvelle souscription lancée en 1840 pour financer le premier MDG ont répondu 177 personnes, la somme ainsi réunie ayant été complétée par une aide de l'Etat. Le second volume, par la générosité du baron de Grenus[29], peut être mis en chantier sans tarder, mais comment envisager la suite? Une nouvelle souscription est lancée en 1842, toujours volontaire, certes, mais par défaut, pourrait-on dire: les membres qui ne s'y opposent pas formellement seront considérés comme souscripteurs! Il faut bien se résoudre dès 1843 à augmenter la cotisation à cinq francs[30], puis à demander une aide plus régulière des pouvoirs publics[31].

26 BGE, Papiers Edouard Mallet, ms fr. 3149, f°192.

27 *Rapport sur les travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, [Genève, 1840], 19 p. Il s'agit là, à notre connaissance, de la première publication de la SHAG, qui sert non seulement à rassurer sur le sérieux de la Société mais aussi à annoncer la parution prochaine d'études inédites. Promesse tenue puisque le premier volume des *Mémoires et Documents* paraît au printemps 1841.

28 *MDG*, tome premier, Genève, 1841, p. I.

29 Le baron Théodore de Grenus (1785-1851) fait don en 1842 de 1000 francs pour la publication de ce deuxième volume. Il est nommé membre honoraire de la SHAG le 24 mars 1842.

30 La «contribution annuelle» comme elle est appelée dans les règlements de la SHAG est régulièrement augmentée jusqu'à se monter en 1867 à la somme de 15 francs, un montant qui ne bougera plus ensuite durant de nombreuses années.

Mais pour qu'une augmentation de cotisation fasse vraiment sens du point de vue de la trésorerie, encore faut-il qu'il y ait un nombre suffisant de membres. La question semble faire débat au sein de la Société. C'est du moins ce que laisse transparaître le premier article du *Journal de Genève* consacré à la SHAG, paru le 9 juillet 1840. Après une présentation fidèle des buts de la Société, de sa structure[32] et de ses membres fondateurs, l'auteur, un certain « H. D.», poursuit avec quelques conseils:

> Le premier, c'est de ne pas admettre indéfiniment de nouveaux membres, mais de s'arrêter à une limite, à un maximum qui ne soit jamais dépassé.

Un deuxième conseil renforce encore le premier: il faut même se montrer « toujours plus difficile dans le choix des membres » et « exiger de chaque Aspirant un travail manuscrit ou imprimé qui témoigne de son talent et de son zèle, en sorte que ce soit un honneur véritable et un titre d'être adjoint à ce Corps ». Etre accepté comme membre deviendrait ainsi une sorte de diplôme attestant de compétences particulières en histoire ou en archéologie, vérifiées par les pairs. Si l'on ajoute à cela une publication régulière de mémoires et de dissertations de qualité,

> notre Société genevoise, animée d'une aussi louable émulation, ne restera pas en arrière, et ajoutera par le fruit de ses recherches à la gloire scientifique de notre pays.[33]

Dans le même temps, le comité se réjouit que l'un des membres de la SHAG, Jules Pictet de Sergy (1795-1888), reçu le 24 mai 1838, ouvre un cours public d'histoire nationale, afin de réveiller

> par un enseignement rempli de charmes, le goût de nos compatriotes pour une étude bien propre à fortifier l'amour de la patrie.[34]

Peu de membres donc, triés sur le volet et reconnus par leurs pairs[35], mais des érudits capables de transmettre avec passion et enthousiasme leurs connaissances afin de former

> un nombreux public prêt à seconder nos travaux, à recevoir avec intérêt la communication de nos recherches et à en faciliter la publication,[36]

telle est la difficile équation que la Société s'efforce alors de résoudre.

C'est bien cette double contrainte qu'un texte rédigé pour accompagner - encore - une souscription, en novembre 1843, laisse transparaître. Le ton y est tout d'abord quelque peu alarmiste:

> Dans ces temps de désordre et de divergences politiques, Genève a plus que jamais besoin de se rappeler ce qu'elle a été, de ranimer aux sources son principe de vie

car « incertain de ce qu'on sera demain, on veut savoir ce qu'on était hier »[37]. Voilà une constatation et une inquiétude bien propres à mettre en valeur le travail des membres de la Société, leurs talents d'investigation, leur souci de toujours se baser sur de « véritables sources », des textes inédits. Ces textes et travaux, quoique destinés à des spécialistes, n'en méritent pas moins d'être largement soutenus du fait même de tout ce qu'ils apportent à la construction d'une identité solide.

Erudition désintéressée soumise au seul jugement de quelques pairs, ou œuvre patriotique largement diffusée et destinée à renforcer un sentiment d'appartenance jugé en danger? Plutôt qu'une contradiction, il faut plutôt voir dans cette tension présente dès les premiers instants de la SHAG une force qui la pousse à rechercher la plus large palette possible d'outils pour remplir ce qui demeure son

31 Une subvention publique de 600 francs est allouée à la SHAG dès 1845 puis supprimée en 1848. Une étude approfondie de ces questions financières serait décidément d'un grand intérêt si l'on en juge par la place que prennent les recherches de fonds dans les activités du comité de la Société.

32 « Les assemblées ont lieu une fois par mois, le 4e jeudi du mois.»

33 *Journal de Genève*, 9 juillet 1840.

34 *Rapport sur les travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, op. cit.*, p. 15

35 Il faut attendre la Première Guerre mondiale et les crises économiques des années 1920 et 1930 pour que s'allègent les conditions d'entrée: il suffira alors de deux parrains pour pouvoir accéder au titre de membre.

36 *Rapport sur les travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, op. cit.*, p. 15.

37 BGE, Gf 410 Soc-his, *Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, Genève, novembre 1843, 4 p.

objectif premier : être, grâce tout à la fois à son dynamisme, son ouverture d'esprit et son expertise, un « centre d'études pour tous les hommes qui, à Genève, ont le goût des choses du passé »[38].

38 Charles Le Fort, « Rapport sur l'activité de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève de 1838 à 1888 », dans *Mémorial des cinquante premières années de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (1838-1888)*, Genève et Paris, 1889, p. 293.